

# RÉACTUALISER VOTRE PROJET ASSOCIATIF

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être capable de :

- Appréhender les enjeux du projet associatif
- Renforcer la cohésion des équipes
- Formaliser les valeurs
- Définir les enjeux stratégiques
- Organiser la rédaction du projet associatif

## PUBLIC CONCERNÉ

Directeur ou directeur adjoint – Chef de service – Travailleurs sociaux – Membres du CA.

Cette formation n'est ni certifiante, ni éligible au CPF, mais peut être prise en charge au titre du plan de formation entreprise (renseignements auprès de votre OPCO ou de votre conseil comptable)

## PRÉ-REQUIS

Exercer dans une organisation associative

## DATE - DURÉE DE LA FORMATION ET DELAI D'ACCES

21 heures réparties sur 3 jours ou 6 demi-journées par groupe de 12 participants maximum, ou à définir avec l'entreprise après entretien préalable.

## ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC HANDICAPÉ

Pour tout renseignement sur une difficulté liée à un handicap, contactez notre référent handicap/RSE : Myriam Lucas-Veyrunes - myriam.lucas-veyrunes@varap.fr - tel : 06 31 86 67 82.

## LIEU DE LA FORMATION ET MOYEN TECHNIQUES

À convenir avec le commanditaire. Dans ce cas il est nécessaire de disposer d'une salle pouvant accueillir jusqu'à 12 stagiaires. La salle doit être parfaitement équipée : paper-board, vidéo projecteur et disposer d'une connexion internet opérationnel.

## CONTENU DE LA FORMATION

- I. Appréhender les enjeux du projet associatif**
  1. Connaître les enjeux qui soutiennent le projet associatif
  2. Comprendre l'histoire du projet associatif en lien avec les enjeux
  3. Savoir définir les valeurs de l'association

- II. **Renforcer** la cohésion des équipes
  1. Associer les parties prenantes du projet (usagers, professionnels, partenaires, membres du CA...)
  2. Renforcer l'adhésion des acteurs et la cohésion des équipes
  3. Établir un bilan du projet associatif déjà existant
  4. Organiser la réactualisation en l'animant avec des outils de l'intelligence collective
  5. Définir les axes stratégiques
- III. **Organiser la rédaction et la mise en place des actions du projet associatif (1 jour)**
  1. Faire évoluer la présentation du projet associatif vers un document lisible et accessible pour tous.
  2. Valoriser l'action de l'association, des professionnels auprès des usagers sur votre territoire.
  3. Rédiger l'histoire et les valeurs de l'association en actualisant son projet
  4. Rédiger les fiches actions en lien avec les axes stratégiques de l'association
  5. Faire vivre et diffuser le projet associatif

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel ou en visioconférence. Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques et d'échanges de bonnes pratiques entre pairs, brainstorming, partage d'expériences. Un support pédagogique sera remis à chaque participant ainsi que des exemples de projets associatifs.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de formation (certificat de formation) est remise à la fin de la formation.

## PROFIL DU (DES) FORMATEUR(S)

Myriam Lucas-Veyrunes, 10 ans d'expérience comme formateur, intervenante à l'école des cadres du médico-social de Lyon. Directrice d'établissement pour personnes handicapées, évaluatrice externe et coach professionnelle. Titulaire du CAFDES (EHESP) et diplômée coach professionnelle au RNCP II.

Bruno Crozat, 15 ans d'expérience comme formateur, certifié chef de projet blended learning, intervenant en master 2 à Sciences Po Lyon et à l'université Lumière Lyon 2. Vingt ans d'expérience de journaliste radio, télé, presse écrite, internet. Diplômé du Master 2 de l'École de journalisme de Grenoble et de Sciences Po Grenoble.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en début de journée ou demi-journée et en fin de formation.

## TARIFS

Contactez le responsable pédagogique pour obtenir les tarifs de la formation. (Cf. rubrique CONTACT).

## CONTACT

Responsable pédagogique : Bruno Crozat - [bruno.crozat@varap.fr](mailto:bruno.crozat@varap.fr) - tel : 06 21 98 25 33.

Référent handicap/RSE : Myriam Lucas-Veyrunes - [myriam.lucas-veyrunes@varap.fr](mailto:myriam.lucas-veyrunes@varap.fr) - tel : 06 31 86 67 82.

Mise à jour le **samedi 28 novembre 2020**.